

Mémoire déposé à la commission du BAPE sur le projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Énergie Saguenay : Un projet nuisible pour le Québec et le climat

Le 21 octobre 2020

Comité de vigilance hydrocarbures de la MRC de L'Assomption

Rédaction : Louise Morand

Coordination : Lucie Léger

Table des matières

Avant-propos	p. 3
Introduction	p. 4
1) La vérité sur le gaz	p. 5
2) Un projet nuisible pour l'économie québécoise	p. 6
3) Un projet contraire au plan directeur du parc marin Saguenay-Saint-Laurent	p. 7
4) Un projet qui menace la transition énergétique au Québec	p.8
5) Un projet socialement inacceptable	p. 9
Conclusion et recommandations	p.11

Avant-propos

Le comité de vigilance hydrocarbures de la MRC de L'Assomption regroupe des citoyens de 4 municipalités, préoccupés par le développement des projets pétroliers et gaziers au Québec dans un contexte de crise climatique. C'est un comité non partisan qui œuvre à informer la population et à sensibiliser les représentants élus sur les risques liés au développement des énergies fossiles. Nos actions sont non violentes et visent la réalisation d'un virage rapide vers des énergies non polluantes et l'atteinte des objectifs internationaux en matière de lutte au réchauffement climatique.

Introduction

Le projet Énergie Saguenay de GNL Québec Inc. vise à liquéfier et acheminer pour l'exportation du gaz obtenu par fracturation en provenance de l'Ouest canadien. Ce type d'énergie fossile compte parmi les plus polluantes (eau, sol, atmosphère). C'est pourquoi la fracturation hydraulique a été interdite dans de nombreux pays, dont l'Allemagne et la France¹. Un nombre toujours grandissant d'études démontrent que le pouvoir de forçage radiatif du gaz obtenu par fracturation est équivalent, sinon pire, que celui du charbon². Il est aberrant de favoriser cet hydrocarbure non conventionnel alors que la communauté scientifique sonne l'alarme et réitère que notre civilisation et la vie sur la Terre telle que nous la connaissons sont au bord du gouffre à cause du réchauffement climatique dû aux gaz à effet de serre³.

L'usine de liquéfaction de gaz de GNL Québec permettrait la production quotidienne de 44 millions de mètres cubes de gaz en provenance des Prairies, soit plus de deux fois et demie la consommation annuelle de gaz au Québec. Elle ferait augmenter de 27 % les exportations de gaz canadien. Les émissions canadiennes liées à ce projet représentent 7,8 millions de tonnes de GES par année, ce qui revient à annuler tous les efforts de réduction de gaz à effet de serre réalisés au Québec depuis 1990⁴.

En tant que signataire de l'entente conclue à la COP21, le Canada s'est engagé à tout mettre en œuvre pour contenir l'élévation moyenne de la température de la planète bien en dessous de 2 degrés Celsius. Il y a aujourd'hui un consensus scientifique sur le fait que, pour atteindre cet objectif, le Canada devrait réduire radicalement ses émissions de GES. Le projet Énergie Saguenay va à l'encontre de ces objectifs. Il représente une menace extrêmement grave pour la santé publique, l'économie, la biodiversité, la cohésion sociale et la sécurité du territoire au Québec, mais plus largement au Canada et dans le monde.

1) La vérité sur le gaz

Le titulaire de la Chaire de recherche en science du climat de l'Université Concordia et membre de l'équipe de rédaction du GIEC, M. Damon Matthews, a déclaré : « *L'idée que nous pouvons construire de nouvelles infrastructures pour des énergies fossiles légèrement moins polluantes ne cadre pas avec l'objectif de réduction rapide et importante des émissions de gaz à effet de serre* »⁵. La promotion du gaz obtenu par fracturation en tant qu'énergie de transition repose sur une vision tronquée de la réalité. Les scientifiques reconnaissent que si on tient compte des émissions fugitives du gaz tout au long de son cycle de vie, y compris après la fermeture des puits, l'avantage compétitif de cette énergie par rapport à celles qu'elle vise à remplacer (pétrole, mazout, charbon) est nul.

Il est maintenant bien connu que le taux d'émission fugitive du gaz a été gravement sous-estimé par l'industrie et les organismes gouvernementaux tels que l'Environmental Protection Agency des États-Unis. Des études s'appuyant sur des mesures prises au sol, dont l'étude conjointe de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) des États-Unis et de l'Université de Boulder au Colorado⁶, démontrent que les fuites de méthane s'établissent autour de 4 %, et plus encore si on tient compte des émissions fugitives pendant les décennies qui suivent la fermeture des puits^{7,8}. C'est à juste titre que les experts du Collectif scientifique sur le gaz de schiste contestent le taux d'émission fugitive anormalement bas (1 %) de l'étude du CIRAIG qui a servi à l'analyse du projet de GNL Québec⁹. Rappelons qu'un taux de fuite de 3,2 % suffit à annuler l'avantage compétitif du gaz par rapport au charbon¹⁰. Loin d'être une énergie valable, le gaz est plutôt une nuisance pour la transition vers les énergies faibles en carbone.

De plus, le gouvernement du Québec fait preuve d'irresponsabilité et d'aveuglement volontaire en refusant l'examen des gaz à effet de serre générés en amont et en aval du projet Énergie Saguenay.

Le gaz canadien obtenu **essentiellement** par fracturation, même s'il devait être liquéfié dans une usine alimentée en énergie hydroélectrique, demeure une énergie largement plus polluante, destructrice de l'environnement et du climat que le gaz conventionnel et les énergies renouvelables avec lesquelles il entrerait en compétition sur les marchés européens et asiatiques.

2) Un projet nuisible pour l'économie québécoise

La rivière Saguenay, avec son fjord majestueux, est un haut lieu du tourisme québécois et international. Le projet d'usine de liquéfaction de gaz Énergie Saguenay et son complexe méthanier contribueraient à dégrader les paysages et tout l'écosystème naturel qui assurent la vitalité économique et socioculturelle de la région. Les quelques centaines d'emplois permanents promis par le promoteur ne peuvent compenser la dévitalisation du secteur touristique et récréotouristique qui est au cœur de l'économie locale.

Le manque à gagner pour l'économie québécoise est encore augmenté par le fait que les actionnaires de GNL Québec sont des entreprises enregistrées dans des paradis fiscaux¹¹. La population québécoise ne bénéficiera que très peu des profits générés par l'usine.

De plus, l'approvisionnement en gaz de l'usine de GNL serait **essentiellement** du gaz obtenu par fracturation¹². Ce procédé d'extraction est plus polluant et moins rentable que le gaz conventionnel. L'industrie gazière en Amérique du Nord est déjà en difficulté. Avec le prix historiquement bas du gaz¹³, en raison notamment de l'offre excessive dans le monde, il est illusoire de penser que le gaz liquéfié de GNL pourrait être compétitif par rapport au gaz conventionnel disponible sur les marchés africain, européen et asiatique.

Il est significatif que la rentabilité de l'usine de liquéfaction de gaz de GNL Québec n'ait pu être démontrée par le promoteur. Le silence persiste également sur ses éventuels clients et l'absence d'un investisseur important depuis le désistement du fonds

Berkshire Hathaway¹⁴. Le promoteur a omis de faire une analyse pertinente des perspectives à court et moyen terme de l'industrie gazière dans le contexte actuel de développement rapide des énergies éolienne et solaire, plus compétitives et moins émissives sur le plan des GES. Les analystes sont de plus en plus nombreux à qualifier la montée des énergies renouvelables de phénomène de technologie de rupture (disruptive technology)¹⁵. Dans le cas probable où la tendance vers la décarbonation de l'économie mondiale se poursuit et s'accroît, l'usine de GNL Québec deviendrait un boulet pour l'économie de la région et du Québec.

Ajoutons que le dérèglement climatique, dû à la combustion des énergies fossiles, est reconnu comme la plus grande menace à l'économie mondiale¹⁶. La moyenne des coûts occasionnés par les événements météorologiques extrêmes depuis 30 ans tourne autour de 140 milliards de dollars par année¹⁷. Les événements destructeurs continueront de s'intensifier à moins que les gouvernements consentent à se tourner résolument vers les énergies renouvelables. Dans ce contexte, le projet de GNL Québec ne constitue pas une avancée mais une régression.

Pour finir, il faut souligner que le système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions (SPEDE) est insuffisant pour répondre à l'urgence climatique. La communauté scientifique internationale reconnaît que, pour éviter de perdre le contrôle du réchauffement de la planète, il faut réduire les émissions de GES de 45 % d'ici 2030 et parvenir à la carboneutralité d'ici 2050. Le projet de GNL Québec s'inscrit à l'inverse de cette orientation.

3) Un projet contraire au plan directeur du parc marin Saguenay-Saint-Laurent

Le promoteur a fait valoir, lors des premières audiences publiques du BAPE, que le Saguenay est tranquille à 98 % et que le fait de doubler le transport maritime ne diminuerait cette tranquillité que de quelques points de pourcentage. Mais, comme l'a souligné à ces mêmes audiences M. Robert Michaud, du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins, il est difficile d'évaluer l'impact cumulatif de

l'augmentation du transit maritime et du bruit sur des espèces en péril comme le béluga et le rorqual bleu. L'augmentation du trafic maritime sur le Saguenay peut entraîner une perte d'habitat pour la faune qui y vit, dont les mammifères marins qui sont particulièrement sensibles au bruit. Le plan de rétablissement du béluga commande une réduction de l'exposition au bruit. C'est pourquoi des chercheurs recommandent un moratoire sur l'augmentation du trafic maritime dans le Saguenay¹⁸. Cette demande est cohérente avec le plan directeur du parc marin Saguenay-Saint-Laurent, où il est inscrit : « recour[ir], en l'absence de certitudes scientifiques, au principe de précaution dans la gestion d'activités pouvant modifier la diversité biologique et l'environnement marin de l'estuaire et du fjord »¹⁹.

Le mandat du parc marin Saguenay-Saint-Laurent, en plus de la protection de la biodiversité, est aussi d'offrir « un milieu protégé au bénéfice des communautés riveraines et du public »²⁰. La construction d'une usine en bordure de la rivière et la perspective de voir transiter chaque jour un méthanier géant dans le Saguenay, perturbant les activités récréotouristiques des riverains, est contraire à cette orientation.

4) Un projet qui menace la transition énergétique au Québec

La quantité très importante d'électricité consentie à un tarif préférentiel par Hydro-Québec pour l'usine de liquéfaction de gaz d'Énergie Saguenay risque d'entraver la transition énergétique au Québec. L'allocation de 550 MW d'énergie propre pour développer une énergie sale est pour le moins contestable. Le Québec peut et doit utiliser ses ressources hydroélectriques pour l'électrification des transports, des bâtiments, des infrastructures agricoles, etc. Le détournement de l'énergie patrimoniale hydroélectrique du Québec aux fins du développement d'une énergie fossile constitue une violation des principes de la Loi québécoise sur le développement durable. En effet on peut lire sur le site du ministère de l'Environnement que la Loi sur le développement durable vise à « [c]oncourir à réaliser le virage nécessaire au sein de la société face aux modes de développement non viable, en intégrant davantage la recherche d'un

développement durable, à tous les niveaux et dans toutes les sphères d'intervention, dans les politiques, les programmes et les actions de l'Administration » ainsi que : « [a]ssurer la cohérence des actions gouvernementales en matière de développement durable ». ²¹ L'expression « incohérence en matière de développement durable » est particulièrement appropriée pour le projet Énergie Saguenay. L'argument du promoteur qui prétend que cette usine permettra de remplacer une énergie plus polluante ailleurs dans le monde reste à démontrer.

5) Un projet socialement inacceptable

Les Québécois et Québécoises attentifs aux signaux d'alerte climatique envoyés par la communauté scientifique internationale sont nombreux à avoir adopté des comportements responsables et à s'investir pour diminuer les émissions de GES. Le Front commun pour la transition énergétique (FCTE) regroupe aujourd'hui 89 organisations représentant plus de 1,7 millions de personnes qui militent pour une transition énergétique porteuse de justice sociale ²². Chez nous comme partout dans le monde, des initiatives locales voient le jour pour transformer les façons de produire et de consommer afin de respecter les cibles de réduction de GES indiquées par le GIEC.

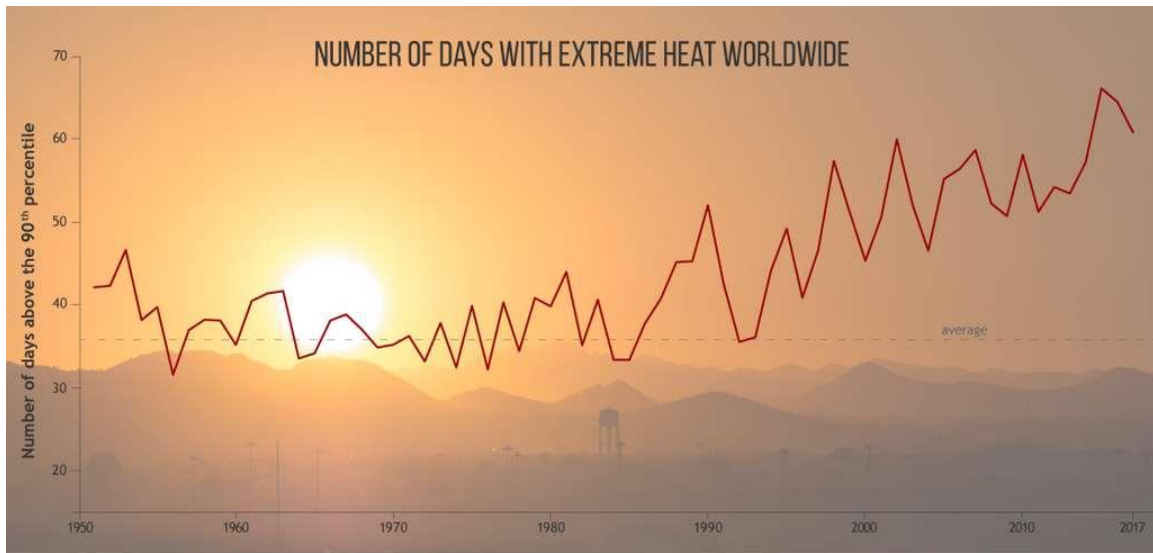
Le projet Énergie Saguenay va à l'encontre des efforts de tous ces citoyens et citoyennes en favorisant l'augmentation de la production d'énergies fossiles dans l'Ouest canadien et en entretenant la dépendance aux énergies fossiles dans le monde. Considéré comme il se doit selon une analyse de cycle de vie, le projet de GNL Québec pourrait générer, à lui seul, jusqu'à 40 millions de tonnes de GES par année ²³. Énergie Saguenay perpétue un modèle d'économie capitaliste et colonialiste non durable. En effet, alors que le budget de carbone encore disponible pour éviter un emballement incontrôlable du réchauffement climatique est proche de l'épuisement, l'industrie gazière continue de solliciter des permis de polluer, sans égard pour les impacts cumulatifs annoncés pour l'avenir de toute la biodiversité.

La complaisance et l'inertie des pouvoirs publics face au désir d'enrichissement des bénéficiaires de cette industrie ressemblent à une pathologie. En effet, des chercheurs de plusieurs disciplines ont étudié le phénomène du déni de la crise climatique. Ils sont arrivés à la conclusion que, face à une situation qui perturbe une vision du monde et le sentiment de sécurité personnelle, des mécanismes psychiques sont à l'œuvre pour éviter la prise de conscience douloureuse²⁴. Nous sommes d'avis que le refus de considérer les véritables impacts de l'usine Énergie Saguenay, incluant le calcul des gaz à effet de serre en aval et en amont du projet en tenant compte des émissions fugitives calculées par les scientifiques, est un exemple de ce mécanisme de déni.

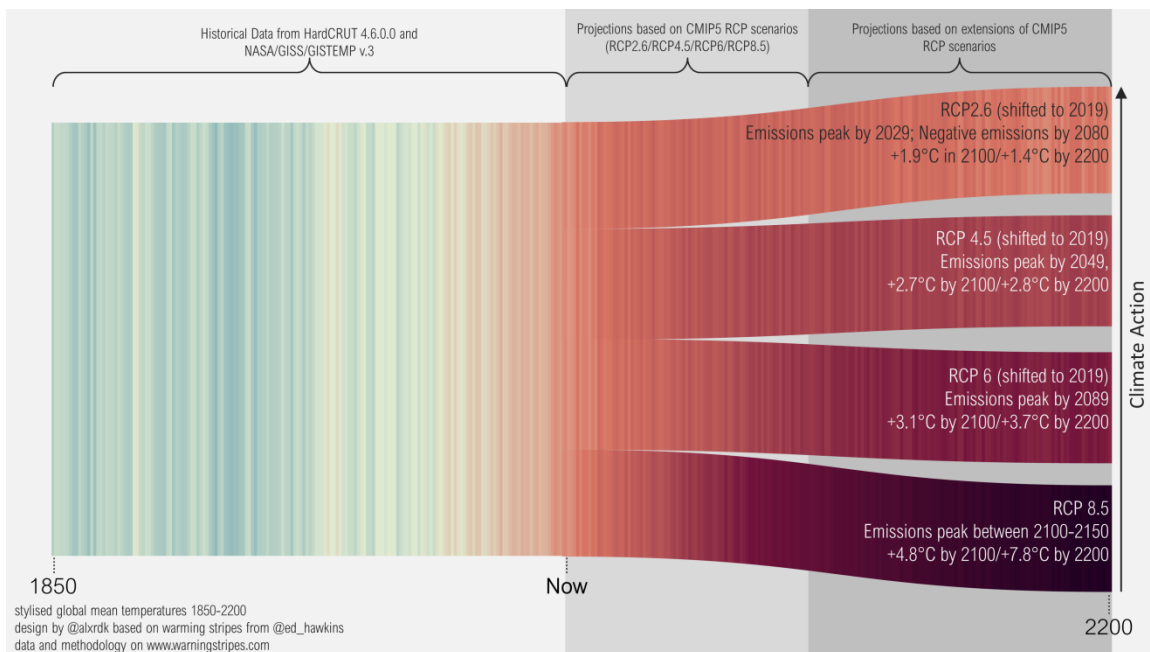
Nous croyons que la prise de conscience de la crise climatique et de l'ampleur des défis qu'elle pose à notre génération est la meilleure façon de la combattre et de relativiser l'horreur qu'elle peut nous inspirer. Cette conscience de l'urgence climatique commande de tout mettre en œuvre pour atteindre les cibles de réduction de GES dictées par la communauté scientifique internationale. Le projet Énergie Saguenay, et l'ensemble des composantes de GNL Québec, loin de jouer un rôle dans cet effort collectif, iraient plutôt à son encontre.

Rappelons, au chapitre de la non-acceptabilité sociale du projet Énergie Saguenay, le fait qu'il ne respecte pas le mandat que le Québec s'est donné avec la création du parc marin Saguenay-Saint-Laurent et la Loi sur le développement durable, ni ne répond aux demandes des autochtones en matière de protection de leur territoire non cédé. Les faits que les investisseurs du projet investissent dans des paradis fiscaux et que le gaz qui devrait être acheminé à l'usine est issu d'une technologie parmi les plus destructrices de l'environnement et du climat sont contraires aux valeurs québécoises de justice fiscale et de protection des écosystèmes. La perte, pour la société québécoise, d'un important bloc d'énergie propre pouvant favoriser la transition énergétique et celle, pour les riverains du Saguenay, du patrimoine naturel et du potentiel touristique et récréotouristique de toute la région, sont autant de facteurs qui contribuent à la non-acceptabilité sociale de ce projet.

Conclusion et recommandations



Graphique 1 : Nombre de jours avec des températures extrêmes à travers le monde depuis 1950²⁵



Graphique 2 : Températures moyennes sur Terre depuis 1850 et scénarios du réchauffement selon le GIEC²⁶

Les deux graphiques ci-dessus, réalisés à partir des données objectives des températures terrestres depuis 1950 (graphique 1) et 1850 (graphique 2), donnent un aperçu visuel du réchauffement climatique. Avec le graphique 1, il devient plus facile d'imaginer ce que peut signifier « la Terre transformée en étuve ». Le graphique 2 permet de visualiser le climat qui a perduré pendant l'holocène et qui a permis à notre civilisation de se développer (la moyenne bleue pâle), ainsi que l'ampleur et la rapidité des transformations actuelles et à venir avec le réchauffement climatique. Des quatre scénarios exprimés en couleurs, seul le premier permet d'éviter de dépasser la limite sécuritaire de réchauffement planétaire. Selon des études sérieuses²⁷, l'inertie politique et le maintien de l'utilisation des énergies fossiles conduit l'humanité vers le dépassement du 4ème scénario, le pire.

La crise climatique n'est pas une vue de l'esprit. La présente décennie est cruciale pour conserver les conditions encore favorables à la vie. Nous possédons des richesses inestimables en termes de capacité agricole et de biodiversité essentielles à notre survie en tant qu'espèce. Tous nos efforts doivent être réunis pour conserver ces conditions essentielles pour les décennies et les siècles à venir. Il est possible de transformer dès maintenant notre économie pour éliminer notre dépendance aux énergies fossiles. Le projet Énergie Saguenay va à l'encontre de cet objectif.

Des alternatives sont possibles pour développer l'économie du Saguenay de façon durable : conserver les sites naturels tout en développant le tourisme; développer des projets d'agroforesterie, de serres et de fermes en permaculture; développer la transformation locale des produits de la forêt et de l'agriculture; développer la fabrication de composantes pour les énergies renouvelables et le transport électrique, y compris pour le transport maritime; investir dans les services publics; investir dans l'électrification et l'efficacité énergétique, etc. C'est vers ce genre de projets, axés sur la transition énergétique, l'autonomie alimentaire et l'économie locale, pour le bénéfice de la population québécoise et des acteurs du milieu, que nous devons résolument nous tourner.

Recommandations :

Nous recommandons aux commissaires du BAPE de tenir compte des impacts de l'ensemble des composantes de GNL Québec, incluant le calcul des gaz à effet de serre en aval et en amont de l'usine, et de ne pas se montrer favorable au projet Énergie Saguenay.

Fin du document

¹ https://www.challenges.fr/monde/accord-pour-interdire-la-fracturation-hydraulique-en-allemande_16928

² [https://reporterre.net/Le-gaz-de-schiste-serait-plus#:~:text=La%20combustion%20du%20gaz%20naturel,\(GES\)%20que%20le%20charbon.&text=Les%20conclusions%20de%20l'%C3%A9tude,CO2%20et%20les%20%C3%A9nergies%20vertes.](https://reporterre.net/Le-gaz-de-schiste-serait-plus#:~:text=La%20combustion%20du%20gaz%20naturel,(GES)%20que%20le%20charbon.&text=Les%20conclusions%20de%20l'%C3%A9tude,CO2%20et%20les%20%C3%A9nergies%20vertes.)

³ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/587527/les-bouleversements-climatiques-menacent-de-rendre-le-monde-meconnaissable>

⁴ <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/555880/le-projet-gnl-quebec-doit-etre-rejete>

⁵ <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/507324/le-recours-accru-au-gaz-naturel-nuit-a-la-lutte-contre-les-changements-climatiques-affirme-un-expert-du-giec>

⁶ [https://reporterre.net/Le-gaz-de-schiste-serait-plus#:~:text=La%20combustion%20du%20gaz%20naturel,\(GES\)%20que%20le%20charbon.&text=Les%20conclusions%20de%20l'%C3%A9tude,CO2%20et%20les%20%C3%A9nergies%20vertes](https://reporterre.net/Le-gaz-de-schiste-serait-plus#:~:text=La%20combustion%20du%20gaz%20naturel,(GES)%20que%20le%20charbon.&text=Les%20conclusions%20de%20l'%C3%A9tude,CO2%20et%20les%20%C3%A9nergies%20vertes)

⁷ Marc Durand. *Les nouvelles énergies fossiles ne sont pas une passerelle pour la transition énergétique*. Dans *Des Universitaires se prononcent sur GNL*. <https://desuniversitaires.org/wp-content/uploads/2020/10/Collection-Des-Universitaires-Tome-1-Numero-GNL-Quebec.pdf>, texte 20.

⁸ Robert W. Howarth (2014). A bridge to nowhere : methane emissions and the greenhouse gas footprint of natural gas. *Energy, Science & Engineering*. Vol.2, Issue 2, June 2014, p.51. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/ese3.35>

⁹ Colin Pratte, Bernard Saulnier, Marie Saint-Arnaud et Lucie Sauvé. GNL Québec : la science des uns et la science des autres. Dans *Des Universitaires se prononcent sur GNL*. <https://desuniversitaires.org/wp-content/uploads/2020/10/Collection-Des-Universitaires-Tome-1-Numero-GNL-Quebec.pdf>, texte 22

¹⁰ <https://theyee.ca/News/2014/05/23/Natural-Gas-Bridge-to-Nowhere/>

¹¹ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/566416/les-investisseurs-du-projet-energie-saguenay-sont-installes-dans-des-paradis-fiscaux>

¹² <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/588520/16-000-puits-de-gaz-naturel-pour-alimenter-gnl-quebec>

¹³ <https://blog.olawatt.com/actualites/baisse-tarif-reglemente-gaz-naturel-avril-2020>

¹⁴ https://plus.lapresse.ca/screens/Od69390e-5f98-4076-aacc-8796c189bd0b_7C_0.html?utm_medium=Ulink&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen&fbclid=IwAR08nsZucaElddM4zle43V1GjGOOfOmMa2dYOQL1NL0Ev2Y9gdOUoRz2zw8

¹⁵ ROBERT A. MANNING. Renewable Energy's Coming of Age: A Disruptive Technology? https://www.atlanticcouncil.org/images/publications/Renewable_Energy.pdf

¹⁶ <https://unfccc.int/news/climate-change-is-biggest-threat-to-global-economy>

-
- ¹⁷ Alexandre Shields. Les catastrophes naturelles de 2014 ont été moins meurtrières et moins coûteuses. *Le Devoir*, 08-01-2015. <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/428302/les-catastrophes-naturelles-de-2014-ont-ete-moins-meurtrieres-et-moins-couteuses>
- ¹⁸ <https://gremm.org/protection-des-belugas-des-chercheurs-recommandent-un-moratoire-sur-les-projets-de-developpement-dans-le-saguenay/>
- ¹⁹ http://parcmarin.qc.ca/wp-content/uploads/2016/03/Plan_directeur_PMSSL_fr.pdf
- ²⁰ http://parcmarin.qc.ca/wp-content/uploads/2016/03/Plan_directeur_PMSSL_fr.pdf
- ²¹ <http://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/resume-loi.pdf>
- ²² <https://www.pourlatransitionenergetique.org/qui-sommes-nous/>
- ²³ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/586547/gnl-quebec-impossible-de-preciser-le-bilan-climatique-du-projet>
- ²⁴ Weintrobe, Sally (Ed.),(2013). *Engaging with climate change. Psychoanalytic and interdisciplinary perspectives*. New York : Routledge.
- ²⁵ <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/rechauffement-climatique-terre-transformee-etuve-cause-rechauffement-climatique-72334/>
- ²⁶ <https://grist.org/article/we-are-here-new-climate-design-shows-us-our-future-in-red-hot-stripes/>
- ²⁷ <http://www.cnrs.fr/fr/les-deux-modeles-de-climat-francais-s'accordent-pour-simuler-un-rechauffement-prononce>